

nur mit unerwünschten Konnotationen ins Deutsche übertragbaren – Namen »Digital Collaboratory« erfunden. Man hat dort ein eigenes Kompetenzzentrum geschaffen, das sich dem Aufbau solcher Collaboratories für verschiedene Fachgebiete widmet. Neben einer Reihe eindrucksvoller Projekte in den Naturwissenschaften ist in den Geisteswissenschaften das mittlerweile weltumspannende H-Netz entstanden. Ich habe zur Vorbereitung dieses Vortrags im Umfeld der Universität Michigan zum Thema »Collaboratories« recherchiert, und es ist wirklich beeindruckend, welche Fülle von neuen Aktivitäten mit kreativen Ansätzen sich dort findet, z. B. der Aufbau einer National Gallery of the Spoken Word und einer Digitalen Bibliothek »Historical Voices«.

Dies ist m. E. ein Bereich, in dem heute die zukünftigen wissenschaftlichen Arbeitsmo-

delle unter umfassender Nutzung der elektronischen Netze erfunden werden. Und wie die Beispiele aus den USA zeigen: Die Geisteswissenschaften können hier an vorderer Front mitziehen. Ziel der DFG muß es sein, optimale Bedingungen für unsere Wissenschaftler zu schaffen, diese Entwicklungen mitzugestalten und an der damit verbundenen intensiveren internationalen Vernetzung der Forschung teilzuhaben. In den Kunstwissenschaften gibt es sicherlich eine Fülle von Fragestellungen, bei denen themenorientierte Informationsnetze die Forschung voranbringen können. Insbesondere dort, wo besondere Quellen- und Datenbestände die Grundlage für Forschungsarbeiten bilden. Ich möchte Sie seitens der DFG einladen, gerade in diesem Bereich kreative Projektkonzepte an uns heranzutragen.

Jürgen Bunzel

Les programmes français d'informatisation et de numérisation intéressant les bibliothèques d'art

Les programmes français d'informatisation et de numérisation intéressant les bibliothèques d'art ont bénéficié du programme général d'informatisation des bibliothèques et de la volonté déterminée du ministère de la culture de voir mener des programmes de numérisation et de valorisation de ses importants fonds iconographiques.

Si des résultats tangibles sont maintenant acquis, il nous faut réfléchir aux évolutions à venir et une meilleure connaissance mutuelle des programmes réalisés ou en projet dans nos différents pays constitue à l'évidence une excellente méthode de travail. Celle-ci s'inscrit pleinement dans la politique de coopération et d'échange d'informations définie par le Conseil européen de Feira, qui, en juin 2000, a adopté le plan d'action »Europe 2002«, dont un des points prévoit de stimuler le développe-

ment et l'utilisation des contenus numériques européens dans les réseaux mondiaux. Cette coopération porte en particulier sur la coordination et la coopération des politiques nationales de numérisation, l'échange d'expériences, la définition de normes et de méthodes propres à garantir l'inter-opérabilité, et la formation.

Dans cet esprit, il n'est pas question pour nous ici de dresser une liste exhaustive des réalisations françaises mais plutôt d'en analyser quelques exemples bien représentatifs.

J'ai donc choisi d'évoquer successivement:

- les catalogues de bibliothèques, dont l'informatisation et la mise à disposition sur internet sont désormais bien avancées,

- les bases de données donnant accès à l'image, qui ont fait l'objet de travaux particulièrement développés du ministère de la Culture,

- les textes numérisés, encore peu nombreux mais qui sont appelés à se développer. L'examen de ces exemples m'amènera à évoquer certaines pistes de réflexion actuellement suivies en France.

1 - *Les catalogues de bibliothèques: informatisation et consultation sur internet*

L'informatisation des catalogues des bibliothèques d'art françaises s'est faite dans une logique différente de celle qui prévaut en Allemagne; il est frappant de constater que nous en disposons pas en France de l'équivalent de Kubikat, catalogue collectif du Zentralinstitut, de la Hertziana et de l'Institut allemand de Florence, que nous n'avons pas non plus conçu d'outil de recherche du type du Virtueler Katalog Kunstgeschichte (VKK), moteur de recherche permettant d'interroger simultanément les grandes bibliothèques d'art allemandes.

Les sources de l'histoire de l'art en France, ouvrage par Marie-Claude Thompson avec le concours de Catherine Schmitt et Nicole Picot, publié par l'Association des bibliothécaires français en 1993, nous permet de disposer d'une bonne description des collections existantes. Aux côtés de la Bibliothèque nationale de France, qui demeure probablement le gisement le plus riche en la matière, on y constate la diversité des institutions maintenant des bibliothèques consacrées à l'histoire de l'art: universités, écoles d'art, instituts de recherches, grands établissements, musées, sans oublier les bibliothèques municipales notamment pour les fonds locaux ou spécialisés (comme la Bibliothèque Forney de Paris, consacrée aux arts décoratifs). Une analyse plus fine met rapidement en évidence une forte concentration parisienne des fonds et la part prépondérante prise par les musées et les universités dans l'offre documentaire nationale.

- 63 bibliothèques universitaires possèdent plus d'un million de volumes dont 600 000 en dehors de Paris; la plus importante d'entre elles est la Bibliothèque d'art et d'archéologie

(Fondation Jacques-Doucet) qui est en outre le siège CADIST (pôle documentaire de référence) pour l'archéologie et l'histoire de l'art.

- 208 bibliothèques de musées, conservant plus de deux millions de volumes dont la moitié à Paris, témoignent de la vitalité de la recherche menée dans les musées. Les plus importantes sont la bibliothèque du musée Guimet, consacrée aux arts de l'extrême-orient, la Bibliothèque centrale des musées nationaux au Louvre, qui couvre à la fois l'antiquité et la période moderne jusqu'au milieu du XIXème siècle, et la documentation du musée national d'Art moderne pour l'art du XXème siècle.

Il me paraît important de préciser d'emblée que l'informatisation des bibliothèques françaises est conçue pour l'essentiel sur l'idée de déboucher sur des catalogues collectifs, dont l'unité est plus souvent administrative ou géographique que thématique.

Les bibliothèques d'art participent à des catalogues institutionnels

- Le Système universitaire (S.U.) est un catalogue collectif construit sur un modèle client serveur et accessible gratuitement sur internet. Il offre à la consultation 5 millions de notices bibliographiques, de 69 bibliothèques universitaires, dont la Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques-Doucet (250 000 notices). La mise sur Internet gratuitement des catalogues de tous types de documents des bibliothèques françaises de l'enseignement supérieur nous offre un outil de localisation inestimable (www.sudoc.abes.fr)

- Le Catalogue collectif des bibliothèques des musées nationaux, informatisé depuis 1993 et consultable sur internet depuis juillet 2001, propose le catalogue en cours de constitution d'environ vingt bibliothèques de musées dépendant de la direction des Musées de France, et notamment l'intégralité du catalogue de la Bibliothèque centrale des musées nationaux au Louvre (www.culture.fr, choisir »bases de données«, puis "catalogue collectif

des bibliothèques de musées nationaux”). Il compte aujourd’hui 180 000 notices bibliographiques. Dans sa version internet, il présente l’originalité de permettre d’accéder à la présentation des notices suivant le format UNIMARC: ce choix est destiné à aider nos collègues de petits et moyens établissements qui n’ont pas reçu de formation poussée en catalogage, et n’ont ainsi qu’à reproduire le modèle qui leur est proposé. La direction des Musées de France, qui est propriétaire des notices, les utilisent également pour promouvoir une politique d’incitation à l’informatisation des bibliothèques de musées français; elles sont cédées gratuitement aux établissements à deux conditions: s’informatiser en format MARC et participer à des réseaux locaux ou thématiques.

- Le réseau FRANTIQ-Cci est un catalogue collectif indexé des références bibliographiques des bibliothèques de 20 établissements dépendant du CNRS et dédiés à la Préhistoire et à l’archéologie (www.frantiq.mom).

- L’ensemble des bibliothèques des écoles d’architecture, des laboratoires, l’Institut français d’architecture, l’Académie d’architecture, le Conseil d’architecture, d’urbanisme et de l’environnement alimentent en commun un catalogue collectif sur le réseau @archi.fr.

Les bibliothèques d’art participent à des réseaux locaux

Les bibliothèques d’art participent également à des réseaux locaux et les bibliothèques d’institutions diverses sont actuellement encouragées à rejoindre les catalogues créés par les différentes bibliothèques municipales. C’est ainsi que sont consultables sur les mêmes sites les catalogues de la Bibliothèque municipale et la Bibliothèque de l’Ecole régionale des beaux-arts de Besançon, la bibliothèque de la Maison de l’Orient méditerranéen participe au catalogue interconnecté de bibliothèques à Lyon (www.univ-lyon.asso.fr/CIBLE), à Saint-Etienne, la bibliothèque de l’Ecole d’architecture,

celles du musée d’art moderne de l’Ecole régionale des Beaux-Arts participent au réseau local Brise, constitué désormais en deux branches, et qui comprend également la bibliothèque municipale et la Bibliothèque de la Ville (www.univ-st-etienne.fr).

Les bibliothèques d’art participent à des catalogues nationaux:

- *Myriade*, qui recense les collections de périodiques de 2 300 bibliothèques françaises en France et à l’étranger, signale les collections de 32 bibliothèques d’architecture, de 51 bibliothèques de beaux-arts, de 43 bibliothèques générales d’art et d’environ quatre-vingt bibliothèques de musées ainsi que de toutes les bibliothèques plus générales qui ont des fonds arts significatifs (bibliothèques de lecture publique et bibliothèques universitaires). La base Myriade est consultable sur cédérom.

- *Le Catalogue collectif de France* (CCFr) est un interface unique de trois grands catalogues français:

- Opale Plus, catalogue de la Bibliothèque nationale de France,

- le Système Universitaire, catalogue des bibliothèques universitaires dont nous avons parlé précédemment,

- le catalogue des fonds rétroconvertis de 55 bibliothèques municipales ou spécialisées, Ce sont ainsi 14 millions de notices qui sont interrogeables simultanément.

Il s’enrichira prochainement de la numérisation des 87 volumes du *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques*, menée depuis deux ans par le ministère de la culture et de la communication et le ministère de l’éducation nationale. Une première maquette réalisée sur les sept premiers volumes est en cours de test. Ce projet peut intéresser les historiens de l’art car il leur permettra notamment de repérer les papiers d’érudits conservés dans les bibliothèques municipales.

Dans ce contexte où n’apparaît pas de catalogues des bibliothèques d’art françaises en

tant que tel, il me semble particulièrement intéressant de réfléchir au rapprochement de la France avec le VKK, dont je suis convaincue qu'il est un excellent outil de coopération internationale.

2 - Des bases d'images: l'exemple de la base Enluminures

Le ministère de la culture a entamé en 1996 un programme de numérisation des fonds iconographiques et sonores appartenant à l'Etat. Depuis 2000, il concerne également les fonds appartenant aux collectivités locales. À ce jour, le programme de numérisation couvre 20 régions et 3 directions, rassemblant des fonds d'Etat conservés dans les services de l'inventaire, de l'archéologie, des monuments historiques, des musées, des archives départementales, des bibliothèques municipales. Plusieurs fonds des directions et établissements du ministère de la culture et de la communication ont bénéficié de ces crédits. Cette opération, qui s'inscrit dans le programme d'action gouvernementale «préparer l'entrée de la France dans la société de l'information», a bénéficié de crédits d'un montant de 2,5 MF en 1996, 2,65 MF en 1997, 4 MF en 1998, 5 MF en 1999, 12 MF en 2000, 12 MF en 2001.

Ces programmes sont pilotés par le comité scientifique pour la documentation informatisée et le multimédia du Conseil ministériel de la recherche.

Le catalogue des fonds culturels numérisés (www.culture.fr/culture/mrt/numerisation) décrit les fonds (textuels, iconographiques, sonores, audiovisuels...) numérisés ou en cours de numérisation, conservés dans les bibliothèques, services d'archives, musées, services patrimoniaux et autres institutions culturelles en France. Il permet d'identifier et localiser ces fonds et, le cas échéant, de les consulter en ligne.

Avant ce programme de numérisation, le ministère de la Culture avait mis en œuvre depuis le milieu des années 70 une politique de mise

en œuvre de bases de données (cf. liste en annexe), dont plusieurs apparaissent comme particulièrement utiles aux historiens de l'art comme Joconde, Arcade, Mémoire, Mérimée, Palissy, Narcisse.

Plutôt que de revenir sur ces réalisations désormais bien connues, je voudrais ici présenter la base Enluminures, mise en ligne le 7 octobre dernier, et qui me paraît tout à fait représentative de cette politique concourant à la fois à la conservation, à la recherche et à la diffusion.

Une orientation de recherche et de conservation

La base Enluminures trouve son origine dans l'ambitieux programme mené dès les années 70 pour microfilmer les manuscrits médiévaux des collections des bibliothèques publiques de France. Cette entreprise fruit de la collaboration de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), qui fait partie du CNRS et du ministère de la Culture, était conduite dans un objectif à la fois de préservation et de recherche. L'IRHT réalise pour chaque volume une reproduction intégrale en noir et blanc, puis une reproduction en couleurs de l'intégralité de l'iconographie et de l'essentiel de l'ornementation des manuscrits enluminés. À côté d'une filmothèque riche des copies photographiques de soixante et un mille manuscrits, dont vingt et un mille proviennent de la campagne de microfilmage des fonds des bibliothèques municipales et universitaires, l'IRHT se trouve ainsi aujourd'hui également à la tête d'un photothèque de cent trente mille vues de miniatures, lettres ornées, blasons, schémas ou décors marginaux. Microfilms et clichés originaux de sauvegarde d'une part, copies de consultation de l'autre: la protection patrimoniale et la recherche scientifique marchent ici d'un même pas. L'informatisation a permis ensuite la création d'une base de données décrivant chaque manuscrit et chaque unité iconographique.

La numérisation et le développement d'internet donnent aujourd'hui une toute autre

ampleur au projet. En 1997, l'IRHT est passé du classique ektachrome à la prise de vue numérique ce qui permettait de lier les informations de la base de donnée à l'image. Un soutien décisif apporté par le ministère de l'Education nationale et le ministère de la culture a permis à partir de 2002 de financer la numérisation rétrospective d'une grande partie des diapositives réalisées par l'IRHT et l'indexation des enluminures quand elle faisait défaut.

La base Enluminures, vitrine de cette grande entreprise, est consultable en ligne depuis le 7 octobre dernier sur le site internet du ministère de la Culture. Elle comprend actuellement plus de 14 000 images consultables sous forme de vignette ou en plein écran. Elle s'accroîtra régulièrement par le versement des images et des notices décrivant les collections d'une centaine de bibliothèques. La base propose une interrogation multicritère portant, au choix, sur les manuscrits eux-mêmes (affichage d'une notice par manuscrit) ou sur les décors (affichage d'une notice par élément de décor). Les notices de manuscrits comportent les références du document et indiquent l'auteur, le titre, le type de texte, la date du manuscrit, son origine, son possesseur, et la typologie de son décor. Les notices iconographiques reprennent certains renseignements des notices de manuscrits, elles précisent le sujet du décor et son contexte, parfois son attribution. Ces notices, réalisées par l'IRHT, utilisent un vocabulaire normalisé et contrôlé; les représentations sont indexées suivant le thésaurus iconographique de François Garnier.

Une attention particulière accordée à la diffusion

Ce programme frappe par l'importance particulière qu'il accorde à la réalisation de produits destinés à une large diffusion.

C'est ainsi qu'a été réalisé un DVD-ROM grand public comprenant plusieurs centaines d'images classées par thèmes, époques et lieux

de conservation, 75 minutes de vidéo proposant des animations et des entretiens avec des médiévistes et une initiation à la fabrication du manuscrit et des miniatures.

Le soutien du ministère de l'Education a conduit d'autre part à la réalisation d'un cédérom destiné au public scolaire, qui offre une base de 300 images de miniatures et de 350 textes littéraires et historiques, indexés suivant les grands thèmes au programme dans les lycées et les collèges. Le cédérom est accompagné d'un guide pédagogique imprimé et est conçu pour être utilisé en classe, au centre de documentation ou dans le cadre de travaux personnels des élèves.

La base Enluminures me semble particulièrement exemplaire de ces projets collectifs menés de longue date en France, dans une orientation de recherche, mais dont les développements technologiques permettent de faire bénéficier un bien plus large public, notamment grâce à la mise à disposition sur internet.

Cette politique consistant à faire marcher ensemble la recherche et la diffusion caractérise les entreprises françaises en la matière, et notamment l'ensemble des bases de données conçues par le ministère de la culture et dont une grande partie est consultable en ligne sur son site internet.

3 – Les premiers développements de l'accès au texte

Les périodiques des sociétés savantes
Plus de 80 000 documents sont consultables en ligne dans le cadre du programme Gallica mis en œuvre par la Bibliothèque nationale de France (www.bnf.fr). Le dossier «Sociétés savantes» propose la consultation des publications périodiques des principales sociétés savantes de deux régions, l'Aquitaine et la Lorraine. Environ 580 000 pages, issues des fascicules de 36 revues publiées de 1750 à 1914 et émanant de 29 sociétés sont désormais accessibles à distance. L'architecture de ce site a été spécialement conçue pour permettre un

mode d'interrogation varié, adapté à différents types de recherche. Le dossier est organisé par régions, et à l'intérieur de celles-ci, par départements. Pour chaque département, une présentation historique, comportant des liens hypertextuels vers les fascicules, resitue les sociétés savantes dans leur contexte historique et géographique et présente leurs principaux collaborateurs ainsi que les principaux thèmes abordés dans leurs publications. Pour chaque département également, une liste des publications regroupées par société éditrice, accompagnée de leurs dates de parution, permet d'accéder directement au titre puis au fascicule de votre choix. Enfin, à l'aide du module recherche, il est possible, pour chaque région ou chaque département, d'interroger la base de données par titre complet ou mot du titre de la publication, par nom complet ou élément de nom de la société savante éditrice, par année de publication du fascicule et/ou par une recherche dans les tables des matières de chaque fascicule (auteur ou mot du titre d'un article par exemple). Pour chaque fascicule, la table des matières saisie en mode texte permet de sélectionner les pages recherchées.

Les ouvrages

La mise à disposition de textes numérisés utile à l'historien de l'art demeure encore peu développée et la Bibliothèque nationale de France ne développe pas de programmes spécifiques dans ce domaine. On peut cependant accéder par Gallica à des ouvrages tels que *Les Galeries historiques du palais de Versailles*, de Charles Gavard, publié au milieu du XIX^{ème} ou la *Description historique et chronologique des monumens de sculpture réunis au musée des monumens français*, par Alexandre Lenoir. La Réunion des musées nationaux ne s'est pas encore engagée dans cette voie, elle mène cependant une première expérience en collaborant avec la Fondation Napoléon pour mise en ligne des 4000 lettres de la correspondance administrative de Vivant Denon, ouvrage publié en 1999 (www.napoleonica.org).

Les projets

Grâce aux programmes et au financement de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), la Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques-Doucet prépare actuellement la numérisation d'une part d'usuels du XIX^{ème} siècle »introuvables« ou fragiles, et des »classiques de l'histoire de l'art« du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle. Toujours grâce à ce programme de l'INHA, la Bibliothèque centrale des musées nationaux a entamé un programme de numérisation des catalogues du musée du Louvre antérieur à 1914 (soit environ 400 catalogues). Ce programme est long et coûteux mais on pourrait envisager de l'étendre ensuite à moyen terme aux catalogues des grands musées français. L'Institut national d'histoire de l'art annonce un programme qui semble décisif avec la numérisation du *Répertoire d'art et d'archéologie*, pour la période allant de 1910, date de sa création, à 1972, date de la mise en œuvre de l'informatisation.

Nous pouvons espérer que l'INHA pourra permettre une réalisation de la numérisation des catalogues de salons, projet mûri de longue date par la sous section des bibliothèques d'art de l'Association des bibliothécaires français.

Des efforts humains et financiers considérables permettent donc de mettre à la disposition des historiens de l'art des ressources en ligne efficaces et pour lesquelles on attend encore de nouveaux développements. Pour terminer, je souhaite souligner que ces programmes ne prennent tout leur sens que lorsque ces ressources sont effectivement utilisées. Il me semble nécessaire aujourd'hui, dans certains pays et en tout cas en France, de mieux les faire connaître. En tout premier lieu naturellement dans le cadre de l'enseignement universitaire, où une collaboration entre enseignants, bibliothécaires et documentalistes doit permettre d'élaborer d'heureuses propositions pédagogiques; il faut probablement envisager de mêler cours, travaux pratiques et accès à des programmes en ligne per-

mettant l'auto-formation, l'enjeu premier étant de maîtriser des typologies de ressources existantes et d'apprendre à évaluer l'intérêt des informations offertes. L'École du Louvre mène actuellement des réflexions en ce sens. L'évolution rapide en la matière amène également à insister, comme pour bien d'autres domaines, sur l'importance de la formation permanente tout au long de la vie professionnelle. La Bibliothèque centrale des musées nationaux a ainsi proposé sur ce sujet en 2001 un cycle de neuf séances de deux heures, ouvert à l'ensemble des personnels de musées, et le reprend sous la forme de stages de deux jours consécutifs organisés en collaboration avec le bureau de la formation de la direction des Musées de France. Toujours dans le même esprit, je crois opportun de voir se développer dans certaines revues spécialisées en histoire de l'art des recensions des sites intéressants la discipline et des articles comparant les programmes menés dans les différents pays. Cette meilleure connaissance mutuelle est à mon sens décisive pour nous éclairer sur les choix stratégiques que nous aurons à faire dans les années à venir, qui supposent des moyens importants et sont susceptibles d'influer sur l'évolution de l'histoire de l'art, dans ses méthodes comme dans ses enjeux.

Isabelle Le Masne de Chermont

Annexe

La rubrique «base de données» du site internet du ministère de la Culture (www.culture.fr) propose la consultation de plus de soixante bases. L'historien de l'art y retiendra plus particulièrement :

Bases d'œuvres

- Archéologie: Objets archéologiques et antiques des collections publiques françaises. 11.000 notices
- Catalogue des collections des musées de France: Collections d'archéologie, d'art contemporain, d'arts décoratifs, d'histoire, de beaux-arts et d'ethnologie appartenant aux collections publiques françaises. 160.000 notices, 25.000 images
- Enluminures: Enluminures et éléments de décor des manuscrits médiévaux conservés dans les bibliothèques municipales françaises. 14.000 images en ligne
- Fonds national d'art contemporain: Base de données

sur les œuvres acquises par l'État en 2000 (arts plastiques, photographies, arts décoratifs, métiers d'art, création industrielle). 655 œuvres

- Joconde: Œuvres d'art et d'art décoratif (dessins, estampes, peintures, sculptures, photographies, objets d'art...) des collections publiques françaises. 130.000 notices et 16.000 images
- Mérimée: 160.000 notices sur le patrimoine monumental français
- MNR (Musées Nationaux Récupération): 2.000 œuvres d'art récupérées en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale
- Palissy: 225.000 notices sur le patrimoine mobilier français

Bases bibliographiques et d'archives

- Arcade: 72.000 documents d'archives retraçant la politique de commande, d'acquisition et de gestion des œuvres d'art par l'État de 1800 à 1939
- Archidoc: Base bibliographique relative au patrimoine architectural des XIXe et XXe siècles. 74.000 notices
- Archirès: Base de données des écoles d'architecture. Près de 40.000 notices (articles de périodiques d'architecture et travaux de fin d'études des étudiants)
- BN-Opale Plus: Catalogue des livres et des périodiques de la Bibliothèque nationale de France des origines à nos jours. Plus de 7 millions de références.
- BN-Opaline: Plus d'un million de notices, 35.000 images. Collections spécialisées de la Bibliothèque nationale de France
- Castor: Base bibliographique du Laboratoire de recherche des monuments historiques
- Catalogue collectif de France: Plus de 14 millions de notices d'ouvrages et de périodiques des principales bibliothèques de France
- Catalogue collectif des bibliothèques des musées nationaux: Catalogue collectif, en cours de constitution, des livres et périodiques conservés dans les 24 bibliothèques de musées nationaux. Plus de 180.000 notices.
- Catalogue des fonds culturels numérisés: Plus de 500 fonds numérisés provenant des services d'archives, des bibliothèques, des musées, des services de l'inventaire...
- Collections et documentation du Musée de la musique: 40.000 notices et 12.000 images
- Documentation du Musée national d'art moderne (catalogue de la Bibliothèque Kandinsky): Arts au XXe siècle: arts plastiques, dessin, architecture, design, cinéma expérimental, vidéo, photographie
- Images: Banque d'images du Laboratoire de recherche des monuments historiques (photographies illustrant les études réalisées par ce laboratoire).
- Médiathèque de l'architecture et du patrimoine: Portail d'accès aux ressources de la médiathèque: base Mémoire, dossiers thématiques, données documentaires sur les archives et les documents graphiques conservés à Paris, accès aux catalogues des imprimés et des périodiques, bases nationales Mérimée et Palissy

- Mémoire: Fonds graphiques et photographiques conservés par la Direction de l'architecture et du patrimoine. 275.000 notices dont 140.000 associées à une image
- Musées: Base bibliographique du Centre de documentation de la Direction des musées de France. 30.000 notices
- Muséofile: Répertoire des musées français. Plus de 1.000 notices

- Narcisse: Images scientifiques d'œuvres réalisées par des laboratoires de musées. 12.000 notices et images
- Poinçons: 3.300 notices sur les orfèvres parisiens
- Réunion des musées nationaux (Agence photographique): Images photographiques des œuvres conservées dans les musées nationaux et dans quelques musées régionaux. 100.000 documents
- Trouvrou: Liaison des bases de données sur le patrimoine »immeuble«. 137.000 notices

Gallica

Als vor einigen Jahren im Zuge des Neubaus der französischen Nationalbibliothek davon die Rede war, deren gesamte Bestände in digitaler Form zu publizieren, hielt man das für den typischen Größenwahn einer technikbegeisterten Nation. Und das war es wohl auch, zumal später dann davon kaum mehr davon gesprochen wurde. Wer sich heute aber das ansieht, was unter <http://gallica.bnf.fr> zu finden ist, wird doch zwangsläufig beeindruckt sein und zudem einen Vorgeschmack von der Zukunft des Lesens und Publizierens bekommen.

Auf dem Server sind in der Zwischenzeit insgesamt ca. 15 Millionen Seiten aus den Beständen der Bibliothek veröffentlicht, die sich rühmt, eine der größten der Welt zu sein. Das ist zwar nur ein kleiner Teil dessen, was in den Depots lagert, der Schwerpunkt aber ist selbstverständlich auf häufig benutzte Werke gelegt. Darunter etwa 250 teilweise aus mehreren Dutzend Bänden bestehende Enzyklopädien und Wörterbücher der letzten 500 Jahre, davon aus dem kunstwissenschaftlichen Bereich ein halbes Dutzend vor allem aus dem 18. Jh. Ob es für Bibliotheken in Zukunft ratsam erscheint, alte Zeitschriftenbände nachzukaufen, mag man bezweifeln, wenn man sieht,

daß hunderte hiervon auf dem Server der BN liegen, darunter fast hundert Bände des *Bulletin Monumental*. Hinzu kommen – für Kunsthistoriker besonders interessant – Digitalisate von Teilen des reichen Kunstbestandes: Abbildungen von Medaillen aus dem Fonds Basile, Dutzende von illuminierten Handschriften des Département des Manuscrits, mehrere Tausend Photographien Eugène Atgets, 3000 mit Bildern und Tondokumenten illustrierte historische Reiseberichte aus Frankreich usw. Und dies alles meist als pdf-Dokument frei verfügbar über Internet.

Die elektronisch greifbaren Titel sind in einem eigenen Katalog recherchierbar und außerdem (allerdings aus nicht nachvollziehbaren Gründen nicht vollständig) in den Autorenkatalog der Bibliothek übernommen, so daß auch eine Recherche in den Verbundkatalogen (etwa dem KVK: <http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk.html>) auf das Dokument verweist. Die chronisch instabilen Server der BN machen die Benutzung allerdings manchmal etwas mühselig. Hinzu kommt die zeitraubende Navigation in den häufig nur als Bild der gedruckten Seite aufgenommenen Texten. Suche nach Wörtern ist hier nicht möglich, man muß sich an die gesuchte Stelle herantasten.

Hubertus Kohle